

Questions orales

• (1455)

Il est extrêmement important que les Lignes aériennes Canadiennes International aient accès à Francfort, que soient assurées les liaisons qui ont été accordées pour les Philippines, la Malaisie et le Viet-Nam. Nous avons signé un accord bilatéral avec les États-Unis.

Le gouvernement accorde une grande priorité à la négociation d'ententes pour garantir à Air Canada l'accès à Hong Kong.

Si le député voulait se montrer juste, il devrait examiner ce qui s'est passé dans le secteur de l'aviation au cours des 14 derniers mois. Il constaterait probablement qu'il s'est fait plus de choses en 14 mois que dans les 15 années qui ont précédé.

* * *

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.): Monsieur le Président, à la demande des électeurs de la circonscription de Dauphin—Swan River qui s'inquiètent du projet de loi C-68, le ministre de la Justice participera à une réunion ce soir, au Manitoba.

On m'a dit que des centaines de personnes se verraient refuser l'entrée à cette réunion.

Pourquoi le ministre de la Justice ne rencontre-t-il à huis clos qu'une cinquantaine de personnes pouvant assister à la réunion sur invitation seulement, alors que des centaines d'autres voudraient y participer? Pourquoi le ministre de la Justice refuse-t-il de rencontrer ces personnes? Pourquoi les exclut-il de cette rencontre?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, tous les députés savent fort bien que personne n'a autant consulté les Canadiens que le ministre de la Justice.

Il le fait tellement bien qu'il y a une multitude de personnes qui demandent à le rencontrer. Évidemment, il ne peut pas rencontrer tout le monde. Je sais que le ministre de la Justice n'a jamais refusé de tenir d'intéressantes consultations sur tout problème dont la Chambre des communes est saisie. Je n'ai jamais vu quelqu'un proposer dans son domaine autant de changements importants qu'il ne l'a fait au cours des 14 derniers mois.

M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.): Monsieur le Président, ce n'est pas la première fois que le ministre de la Justice exclut des gens de ses réunions. À Calgary, en janvier dernier, il y avait plus de monde qui attendait dehors, au froid, qu'il n'y en avait à l'intérieur, dans la salle de réunion.

Le premier ministre ordonnera-t-il à son ministre de la Justice de commencer à écouter les Canadiens, de tenir compte de leurs préoccupations par rapport au projet de loi sur le contrôle des armes à feu et de cesser de leur interdire l'accès à ses réunions?

M. Russell MacLellan (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le député se fourvoie complètement.

Comme le premier ministre l'a dit, ces dernières années, pas un ministre n'a rencontré les Canadiens plus régulièrement et avec autant de diligence que le ministre de la Justice, notamment au sujet du contrôle des armes à feu.

Durant tout l'été, il s'est rendu dans toutes les régions de notre pays pour s'entretenir avec les Canadiens, pour leur faire part de ses intentions, pour connaître leur opinion et pour recueillir de l'information en vue de rédiger ce projet de loi.

On ne saurait demander plus.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Mme Eleni Bakopanos (Saint-Denis, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines.

Les Canadiens, notamment les Québécois, nous disent qu'ils veulent des programmes plus efficaces et l'élimination des chevauchements et des dédoublements avec les provinces.

Quelles mesures le ministre a-t-il prises dans le programme de l'assurance-chômage, pour éliminer le gaspillage des fonds publics?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'Économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes très actifs dans plusieurs dossiers avec les provinces pour réduire les dédoublements et les chevauchements. Par exemple, nous avons signé quatre accords avec des provinces pour protéger l'information sur l'assurance-chômage, pour obtenir des réductions substantielles et des économies pour les services sociaux dans chaque province.

En effet, je crois que la ministre de la Sécurité du revenu au Québec, M^{me} Blackburn, est prête à examiner le système d'assurance-chômage pour obtenir des réductions du coût pour son ministère. C'est un exemple, j'espère, de la grande coopération entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux pour réduire les coûts des services sociaux.

* * *

[Traduction]

LA FERMETURE DES BASES MILITAIRES

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de l'APECA.

• (1500)

Le ministre peut-il dire à la Chambre comment il peut justifier de diminuer de 10 millions de dollars un fonds en fiducie de 30 millions de dollars qui a été viré du ministère de la Défense nationale et réservé aux collectivités de la région de l'Atlantique touchées par la fermeture des bases annoncée dans le budget de 1994 et quelles mesures il entend prendre pour remédier à la situation?

M. Réginald Bélair (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je vais étudier le problème soulevé par la députée et transmettre la question au ministre. Ce dernier fournira une réponse écrite à la députée.